



Bulletin municipal

Janvier 2016

Sommaire

Le mot du Maire	3
Entreprises, artisans et commerçants de la commune	4
Accessibilité : ad'Ap	5
Maison pour tous et city stade	6
Atelier communal	7
La nouvelle Région	8
Incidence de la loi Notre	9
Retour sur les évènements	10
Infos pratiques	11-13
Vie des écoles	14
La page des associations	15
Festival « Quand on conte »	16
Devoir de mémoire 14-18	17-19

Supplément inséré au milieu du bulletin : cartes des bourgs de Vernon et Chiré les Bois



Accessibilité voirie et bâtiments



Festivités et évènements sur la Commune



Projets: city stade et maison pour tous

Chers habitantes et habitants de Vernon,

Une nouvelle année commence. Vous trouverez les cartes des 2 bourgs à l'intérieur de ce bulletin, avec les noms des principales rues. Il sera complété ultérieurement par les plans des lotissements et de Roc Fer.

Ce bulletin, nous souhaitons qu'il réponde à vos attentes, vos questionnements et soit le reflet de la vie de notre commune. Aussi, n'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions, idées, et des thèmes que vous aimeriez y voir abordés, nous y serons attentifs.

Merci à tous et bonne lecture

La Commission Information & Communication

Agenda

22 janvier 2016 : vœux du maire à 18h30 à la salle socio-culturelle

5 mars 2016 : Concert acoustique proposé par la compagnie « Croq' Notes », dans le cadre du festival « quand on conte » à la salle socio-culturelle

15 mai 2016 : vide grenier à Vernon

19 juin 2016 : Foulées de Vernon

16 juillet 2016: repas pour la fête nationale au stade

Remerciements à Messieurs COURTOIS, CHARRETIER et ANTOINE et aux agents communaux pour la mise en place des décorations de Noël qui viennent illuminer ces périodes de fêtes.





Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi-9h-12h/15h-17h

Mardi-9h-12h

Mercredi-9h-12h

Jeudi-9h-12h

Vendredi-9h-12h/15h-17h

Merci de bien vouloir respecter les plages de fermeture au public de la mairie, indispensables au bon fonctionnement du secrétariat.

2, rue du Château
86340 VERNON
05 49 42 61 53

vernon@cg86.fr

ETAT CIVIL EN 2015

- 12 naissances
- 3 mariages
- 2 décès

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de partager avec vous ce premier bulletin municipal de l'année 2016. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année, porteuse d'espoir et de projets, après cette fin d'année 2015 endeuillée par les attentats perpétrés à Paris. Aussi, j'aurai une pensée toute particulière pour les personnes touchées directement par ce drame, en souhaitant aussi garder confiance en l'avenir et en l'union des différents pays pour faire face à cette attaque de nos libertés.

Une commune c'est un territoire, avec ses habitants mais aussi tout un tissu économique, garant d'une activité et générateur d'emplois.

Les entrepreneurs, artisans et commerçants de notre commune seront présentés dans notre bulletin, il nous semble important de faire connaître à tous les acteurs implantés sur la commune dans le domaine de l'artisanat, du commerce et de l'entreprise.

C'est aussi le reflet d'un certain dynamisme, qui contribue à maintenir l'activité dans nos petites communes.

L'année 2015 s'est terminée avec des élections validant définitivement la nouvelle carte de notre région, nous avons souhaité revenir sur les incidences de ce changement pour les citoyens que nous sommes, ainsi que sur la réforme plus large instituée par la Loi NOTRe.

Nous reviendrons aussi sur l'accessibilité de la voirie et de l'ensemble des bâtiments communaux, c'est un point important et devenu indispensable. D'autres projets vont voir le jour comme la mise en place d'un City stade, la rénovation de l'ancienne école de Chiré les Bois, avec pour objectif de favoriser le bien-être de tous, enfants, jeunes, et moins jeunes.

Notre souhait restant plus que jamais de maintenir à Vernon une vraie qualité de vie, en permettant à tous d'avoir accès à des services et loisirs, dans la mesure du possible et des moyens.

Je tiens à saluer l'investissement des bénévoles des associations, comme de la bibliothèque ou de l'APE qui apportent de l'animation et participent activement à la vie sociale de Vernon.

En attendant, je vous invite à parcourir ce bulletin où vous trouverez de nombreuses informations utiles.

Je vous souhaite à toutes et tous une année riche et porteuse de projets et vous convie lors des vœux, le 22 janvier 2016 à la salle socio-culturelle pour débiter l'année ensemble.

Bertrand HERAULT,

ENTREPRISES, ARTISANS ET COMMERCANTS

Les artisans et commerçants

GARAGE BOZIER	Réparation mécanique automobile, remorquage, dépannage de tout véhicule
CHEZ MARCO	Restauration, plats à emporter, café
UTILIA	Services à la personne (garde d'enfants, entretien, aide à la personne)
LA TRESSE DE BOUDDHA	Coiffure en salon, coiffure mixte
ROTH COGNARD Rachel	Quintessence, entreprise de nettoyage
MECANIQUE COULOT-SUMEC	Fabrication d'éléments pour des machines de production
VINEL Pierre	Facteur d'instruments de musique, clavecins, orgues et autres
ETA CAILLAUD Guy	Travaux agricoles
EURL BERNARD Fabienne	Vente et élevage de volailles
LE PETIT GARDON FRAIS	Vente sur les marchés de plats à emporter

Si vous êtes artisan, entrepreneur ou commerçant et que vous ne figurez pas sur cette liste, ou si vous constatez des erreurs veuillez nous en excuser et vous faire connaître. Nous ne manquerons pas de compléter alors cette information qui a pour but de faire connaître les activités présentes sur la commune.

Les entreprises du bâtiment

BELLO Luciano	Plâtrerie, pose de plaques de plâtre
BESSONNET Gilles	Agencement de magasins
Entreprise COSENZA	Maçonnerie, restauration d'immeubles anciens.
ROBIN Philip	Menuiserie
RS CLIM	Electricité générale, plomberie, automatismes

En septembre dernier, le poney club « Les Ecuries de Vernon » a ouvert ses portes.



Il est dirigé par Sébastien MOREAU et son épouse et propose désormais, en plus d'une pension pour chevaux, des activités pour les enfants.

PROJETS EN COURS OU REALISES



AD'AP : ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les collectivités doivent établir un Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'Ap) sur l'ensemble des Etablissements Recevant du Public (ERP) conformément à la loi d'habilitation n° 2014-789 du 10 juillet 2014.

Cela consiste à établir un programme pluriannuel de travaux à réaliser sur nos ERP (Etablissements recevant du public) dans les prochaines années afin de permettre à des personnes en situation de handicap d'accéder à tous les locaux.

Un diagnostic de tous les bâtiments communaux, mandaté par la communauté de communes, a été effectué. Il a permis d'établir un calendrier prévisionnel de travaux qui devront être planifiés et financés par la commune sur 3 ans. Cet agenda sera, au préalable, soumis à l'approbation des services de la Préfecture.

Les aménagements concernent la mairie, l'école, la salle socio-culturelle, les églises, les cimetières, le stade et la voirie communale (trottoirs, parkings). Ils seront réalisés progressivement afin de faciliter la circulation et l'accès des personnes à mobilité réduite aux lieux publics.

Ce programme d'un coût total de 83 000 € permettra notamment :

- La création de places de parking réservées aux personnes en situation de handicap
- L'aménagement de sanitaires adaptés à l'école dans les bâtiments publics,
- La mise en place de rampes d'accès
- La mise en place d'alarmes lumineuses aux endroits adéquats
- La mise en place de revêtements roulants sur les lieux de circulation des personnes
- L'installation d'une signalétique adaptée dans les bâtiments et sur la voirie

L'école, la mairie et la salle socio-culturelle seront prioritaires; les places de parkings seront également réalisées sur la première partie du programme.

La première tranche, prévue en 2016, est estimée à un montant de travaux de 21 000 €.

Un radar pédagogique en place

Afin de limiter la vitesse des véhicules, un radar pédagogique a été installé à l'entrée de Vernon, route de Gençay

Son rôle est d'inciter les conducteurs à ralentir sur cette entrée de bourg qui reste malgré tout dangereuse en raison du passage de nombreux camions et de la difficulté à aménager cette voie (densité des bâtiments, virage).

EQUIPEMENT SALLE SOCIO-CULTURELLE ET SALLE DES MARIAGES

Dans la continuité de la réfection de la salle des mariages à la mairie et de l'aménagement de la salle socio-culturelle, des équipements ont été achetés pour finaliser ces 2 projets :

- *Tables et chaises pour la célébration des mariages et les réunions à la mairie et pour les réunions ayant lieu à la salle socio-culturelle*
- *Armoire de maintien au chaud pour la salle socio-culturelle*
- *Rétroprojecteur pour les réunions assorti d'un ordinateur portable.*

Le coût de 6500 € sera financé par une réserve parlementaire à hauteur de 5000€.

PROJETS EN COURS OU REALISES

Une maison pour tous à Chiré les Bois ?

Le Conseil Municipal a décidé début novembre le réaménagement de l'ancienne école de Chiré les bois. Ce bâtiment, qui a abrité pendant plus de 15 ans le centre de loisirs de Vernon, sera réhabilité au rez de chaussée pour réaménager une salle pouvant accueillir 60 personnes pour des fêtes familiales ou réceptions en petit comité.

Les travaux ont fait l'objet d'une estimation de 163.000€, sachant que des subventions conséquentes pourraient être attribuées par le Conseil Départemental, la Région, la Communauté de communes et l'Etat.



Le site sera conservé en l'état à l'extérieur et les travaux concerneront principalement :

- La réfection de la toiture
- L'aménagement de sanitaires adaptés
- La réfection des plafonds, isolation, et sols
- L'amélioration de la performance énergétique du bâtiment

City stade :

photo : source internet

Un projet de city stade est programmé sur l'année 2016 à l'emplacement de l'actuel terrain de tennis, qui était en mauvais état.

La volonté du conseil municipal est de donner l'accès à plusieurs activités sportives en installant un équipement adapté pour satisfaire le plus grand nombre. Destiné à tous les amateurs de sport, le city stade permettra de pratiquer le basket, le volley, le badminton mais aussi le football ou encore le tennis.



ancien terrain de tennis

Les travaux vont débuter prochainement au stade. Les arbres situés trop près de l'emplacement ont été abattus fin novembre, pour éviter des dégradations ultérieures du revêtement. Les alentours du city stade seront également aménagés (bancs, tables arbres) pour en faire un lieu agréable pour tous. A terme, quelques jeux pour les plus petits pourraient aussi être installés sur ce site.

Placé entre les 2 bourgs, il sera ouvert à tous et se veut un lieu de rencontre et de convivialité.

PROJETS EN COURS OU REALISES

EXTENSION ET AMENAGEMENT DE L'ATELIER COMMUNAL

Des travaux d'aménagement des abords de l'atelier communal ont été entrepris. L'objectif est de pouvoir entreposer les véhicules de la commune à proximité de l'atelier et de fermer cet espace. Des bâtiments ont été écroulés pour en élargir l'accès.

Avant (espace situé derrière l'atelier) les bâtiments entourés du cadre ont été démollis.



Un agrandissement du bâtiment est envisagé pour mettre à l'abri l'ensemble du matériel communal et faciliter le travail des agents.

Ces travaux font partie d'un programme d'investissement et seront financés en partie par des subventions.

Après



UNE NOUVELLE REGION A PARTIR DE JANVIER 2016

Les élections des 6 et 13 décembre derniers ont permis de valider définitivement le nouveau découpage de notre Région.

La loi relative à la délimitation des régions, promulguée le 16 janvier 2015, réforme profondément les contours des régions et notamment la nôtre qui fusionne avec la Région LIMOUSIN et Aquitaine à compter du 1^{er} janvier 2016. Le nom définitif de cette nouvelle région n'est pas encore fixé, elle est donc nommée pour l'instant Aquitaine, Limousin Poitou-Charentes, le nom définitif devant être voté par décret avant le 1^{er} juillet 2016.



La région en chiffres :

- Superficie : 84 100 km² (plus grande région de France)
- Population : 5.8 millions d'habitants
- Littoral : 720 km
- 12 départements
- 10 agglomérations de plus de 100 000 habitants
- Budget global : 2 854.4 millions d'euros

Les régions ont compétence sur le développement économique, l'aménagement du territoire selon un schéma directeur, la formation professionnelle, la gestion des lycées et les transports hors agglomération (transport inter-urbain par car, transport scolaire, TER, etc.).

INCIDENCE DE LA LOI NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République)

Adoptée le 16 juillet dernier, cette loi redéfinit les compétences des collectivités territoriales : commune, intercommunalité, département :

- Les départements assurent la gestion des collèges, des routes et l'action sociale (APA, RSA, PCH, protection de l'enfance).
- Les intercommunalités gèrent la collecte et le traitement des déchets, la promotion touristique, les aires d'accueil des gens du voyage, et, à terme, l'eau et l'assainissement.
- Les régions et les départements ont des compétences partagées en matière de culture, sport, tourisme, langues régionales.

La taille minimale des intercommunalités passera de 5 000 à 15 000 habitants.

Sources : vie-publique.fr, vienne.gouv.fr

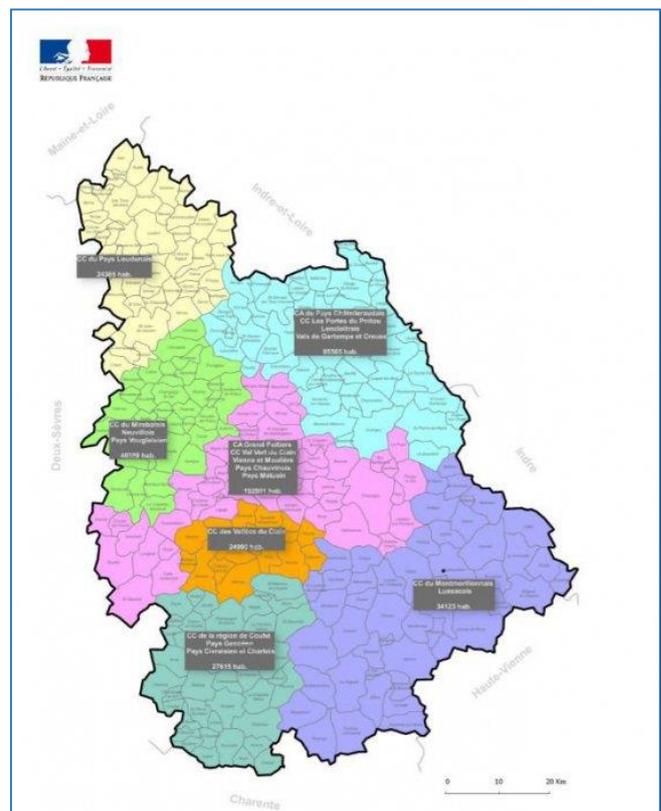
- Renforcement du rôle des communautés de communes :

En ce qui concerne notre communauté de Communes, il n'y a pas de modification dans la mesure où la récente fusion a permis de relever son seuil d'habitants au-dessus de 20 000.

En revanche un certain nombre de communautés de communes va fusionner ; ainsi, la communauté de communes de Gençay va probablement être regroupée avec celle du Civraisien ou celle de Couhé. Les syndicats à vocation spécifique (gestion de cours d'eau, de collèges, de services publics) seront progressivement appelés à disparaître pour être repris par les nouvelles compétences que les communautés de communes acquerront peu à peu.

Le rôle des intercommunalités s'en trouvera renforcé et elles auront un poids de plus en plus important pour la gestion du territoire à tous les niveaux (gestion du patrimoine et des ressources, domaines de l'enfance, infrastructures sportives et culturelles, développement économique).

Pour plus d'infos, connectez-vous sur le site vienne.gouv.fr qui décrit le projet de Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) et les propositions de développement et de découpage du territoire du département.



Un grand Poitiers de 190.000 habitants.

La Vienne ne comptera donc plus que **sept structures intercommunales** dont une communauté urbaine du Grand Poitiers de 190.000 habitants avec le Val Vert du Clain, Vienne et Moulière, le Pays chauvinois et le Pays mélusin (Lusignan).

RETOUR SUR LES EVENEMENTS EN PHOTOS

Repas des aînés 29 novembre 2015,
animé par les musiciens et chanteurs de « La Pibole Musette Club », sur des airs traditionnels.



Cérémonie du 11 novembre



Repas de Noël des écoles à Gizay le 18 décembre.



Spectacle clôturé par la venue du Père Noël

INFOS PRATIQUES



Le recensement de la population se déroulera sur notre commune du 21 JANVIER au 20 FEVRIER 2016.

Au 1er janvier 2013, Vernon comptait 675 habitants.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population, découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Pour réaliser la collecte la commune a recruté un agent recenseur, Alexanne DEBIAIS.

Elle se présentera chez vous munie de sa carte officielle.



Le recensement, c'est simple : répondez par internet comme déjà 3,4 millions de personnes

L'agent recenseur vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour ceux qui ont des difficultés de connexion ou qui ne possèdent pas d'ordinateur, un accès informatique sera mis à disposition à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Si vous ne souhaitez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



La Mission Locale

La Mission Locale Rurale Centre Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place *toutes* les étapes nécessaires à sa réalisation.

En 2014, 1865 jeunes ont été accompagnés par la Mission Locale.

Zoom sur le Parrainage*

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous souhaitez booster votre recherche d'emploi ?

La Mission Locale vous propose un accompagnement individualisé par des personnes actives, retraitées ou bénévoles vous permettant de :

- Mettre à profit les conseils de chefs d'entreprises ou professionnels,
- Structurer vos démarches de recherche d'emploi,
- Développer et mobiliser des réseaux personnels ou professionnels.

*Le Parrainage est un dispositif financé par l'Etat.

Vous souhaitez donner un coup de pouce à un jeune en recherche d'emploi ?

La Mission Locale vous propose de rejoindre son réseau de parrains et marraines en vous engageant dans une démarche citoyenne de soutien aux jeunes en recherche d'emploi.

Basé sur une approche volontariste et sur une confiance réciproque entre le professionnel (le parrain) et le jeune (le filleul), le Parrainage est un outil efficace favorisant l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes.



Coordonnées de la Mission Locale : Pays des 6 Vallées

LA VILLEDIEU DU CLAIN

Maison des Services Publics : 2 Chemin des Pradilles - 86340 La Villedieu Du Clain - **05 49 53 26 48**

LUSIGNAN

29 Rue de Chypre - 86600 Lusignan - **05 49 43 69 20**

VIVONNE

99 Grand'Rue - 86370 Vivonne - **05 49 43 52 41**

VOUILLÉ

2 bis Basses Rues - 86190 Vouillé - **05 49 51 82 75**

ITEUIL : renseignements au **05 49 43 69 20**



INFOS PRATIQUES

PLATEFORME ENERGIE

Dans le cadre de son engagement dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, le Pays des 6 Vallées a mis en place un programme d'accompagnement à la rénovation énergétique pour les particuliers.

Ainsi les ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'économie d'énergie peuvent être accompagnés gratuitement par des conseillers énergie sur le plan technique, administratif et financier (aide supplémentaire pouvant aller jusqu'à 5000 € par logement et cumulable avec tous les autres dispositifs).

La plateforme de rénovation énergétique du Pays des 6 Vallées est accessible à tout habitant du territoire, propriétaire occupant ou bailleur, accédant ou vendeur, sans condition de revenus (sauf si cette personne est éligible au dispositif "Habiter Mieux"). Le logement doit avoir plus de 15 ans au moment de la demande et la rénovation doit concerner un minimum de 2 types de travaux (par exemple: isolation et changement de chauffage).

**Renseignements. : conseiller énergie,
tél. 05.49.61.61.91**

Pays des 6 Vallées, tél. 05.49.57.09.74.

**RELEVES METEO**

Pour établir la climatologie du département et de la région, Météo France a recours aux services d'observateurs bénévoles qui effectuent quotidiennement des relevés de pluviométrie.

Ces relevés, collectés mensuellement, sont ensuite transmis au centre météorologique de Poitiers, puis, après vérification, intégrés dans la base de données climatologiques nationale de Météo-France.

Nous remercions Mr et Mme ROBIN, habitants à La Prunerie qui ont procédé à ces relevés jusqu'à présent et souhaitent désormais passer le relais.

Météo France recherche donc une personne résidant à Vernon, qui serait intéressée par cette activité et permettrait de continuer à alimenter la longue série de données transmises depuis un grand nombre d'années.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez vous faire connaître à la mairie dès que possible.



Présence Verte Services œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées, la lutte contre l'isolement et la dépendance, notamment en milieu rural. L'association propose :

- **Le portage de repas à domicile.**
- **La téléassistance**

La téléassistance permet à des personnes seules ou en situation d'isolement de se sentir en sécurité dans leur domicile.

Présence Verte Services

37, rue du Touffenet – 86 000 POITIERS
Tél. : 05 49 44 59 99 / Fax. : 05 49 44 59 04
www.presenceverteservices.com

PRÊT TAUX ZERO

La Commune de Vernon a été identifiée comme éligible au dispositif Prêt à taux zéro. Cela permet aux ménages les plus modestes de bénéficier d'un prêt sans intérêts, aidé par l'Etat. Il est accordé en fonction des ressources, de la qualité du bien et du coût de l'opération aux personnes qui souhaitent devenir propriétaires de leur résidence principale pour la première fois. Le prêt à taux zéro peut financer l'acquisition:

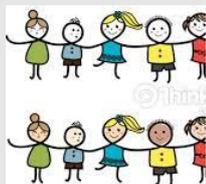
- D'un logement neuf,
- D'un logement acquis dans le cadre de la vente du parc social à ses occupants,
- D'un logement ancien, dans certaines communes, sous condition de travaux.

Il permet ainsi à de jeunes ménages d'acquérir des logements anciens pour les réhabiliter et participer à la revitalisation des centres-bourgs.

Pour tout renseignement:

<http://www.economie.gouv.fr/cedef/pret-a-taux-zero>

VIE DES ECOLES

**ECOLE DE VERNON**Les effectifs :

Cette année, l'école de Vernon accueille 79 élèves répartis dans les 3 classes :

- Cécile Larigauderie prend en charge les 29 élèves de PS/MS, secondée par Valérie Ferron, l'ATSEM de la classe.
- Marie Courseau, remplaçante de Marion Hérault (en congé maternité jusqu'en avril) enseigne aux 29 élèves de GS/CP aidée par Stéphanie Desgranges, l'ATSEM.
- Christelle Chargy accueille dans sa classe 21 élèves de CP/CE1.

Des projets dans les classes:

- La classe de PS/MS travaillera autour du thème de "Petit ours brun".
- La classe de GS/CP est partie cette année à la découverte du monde grâce à une petite mascotte qui voyage sur les différents continents et qui donne de ses nouvelles.
- La classe de CP/CE1 a commencé un échange avec une autre classe de Chauvigny, par le biais d'une correspondance scolaire.

Activités culturelles:

- Ecole et cinéma : Les élèves des classes de GS/CP et de CP/CE1 participent au projet « école et cinéma ». Ils ont déjà vu 2 films : *Jiburo* ainsi que *Ernest et Célestine* au cinéma de Gençay, films très appréciés des élèves et sur lesquels un travail a pu être effectué en classe. Une dernière sortie est prévue en avril-mai.
- Musique : la classe de CP/CE1 assistera à une répétition de l'orchestre Poitou-Charentes au TAP à Poitiers le mardi 19 janvier.
- Bibliothèque : l'ensemble des élèves de l'école se rendront à la bibliothèque de Vernon pour des lectures d'histoires, des emprunts de livres, des « kamishibai » et des « raconte-tapis ».

Du sport!

Les élèves de CP/CE1 ont pu profiter de séances d'activités gymniques à Fleuré. Des séances de piscine ont également eu lieu pour les élèves des classes de GS/CP et de CP/CE1.

ECOLE DE GIZAY:

- Projet littérature "Ensemble": étude de romans et albums sur le thème du vivre ensemble, du respect
- Projet USEP: rencontres sportives avec les classes de CE2-CM1 d'Aslonnes et Château-Larcher
- Education à l'environnement: visite du centre d'enfouissement de Gizay, du centre de tri de Sillars, plantation de haies.

La fête de l'école se déroulera le samedi 2 juillet à l'école de Vernon.

Enfin, les enseignants remercient les partenaires de l'école: la municipalité, l'APE et les parents d'élèves qui les soutiennent dans leurs projets et permettent aux enfants de travailler dans un cadre agréable.

Toute l'équipe de l'école de Vernon vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Liste des associations communales ou intercommunales

Coordonnées associations :

Entente athlétisme Smarves Vernon (athlé, gym):Alexandre Saumur au 06 78 23 57 22
Site internet : ecasv.asso-web.com**EMIL** (éveil musical, cours de musique, chant) :Site internet : emil86.fr ou contacter Julie LAMOTTE**Bon pied bon air** (randonnées pédestres) :
Mme REMIGEREAU au 05 49 42 63 57**US VERNON (FOOTBALL)**

Romain NICOUILLAUD

Paintball

Samuel DESPRETZ au 06 07 19 63 98

APE Gizay-Vernon

Jérôme BEILLEREAU

APE GIZAY-VERNON

La traditionnelle journée de Noël pour les enfants des écoles de Gizay et Vernon a eu lieu le vendredi 18 décembre 2015, à la salle des fêtes de Gizay.

Les enfants se sont retrouvés en fin de matinée pour partager le repas offert comme chaque année par le SIVOS, que nous remercions.

Puis l'APE a organisé le reste de l'après midi avec:

- la venue du père Noël (un grand merci à lui aussi de s'être libéré en cette période très chargée pour lui...)

- « Le cirque d'Angoulême » a présenté son spectacle de clown

- Goûter commun avec les parents grâce à tous ceux qui nous ont apporté des boissons et/ou des gâteaux. (Merci aux parents pour leur soutien)

Les prochaines manifestations de l'APE:

- Un carnaval le 2 avril 2016 avec défilé dans les rues de Vernon en présence de Mr Carnaval qui sera brûlé en fin d'après midi .
- Un troc- livres (en cours de mise en place) projet commun avec la bibliothèque municipale, aura lieu courant avril 2016
- La Fête de l'école le samedi 2 juillet 2016 à Vernon suivie d'une soirée Espagnole.

Pour toutes ces manifestations, des informations complémentaires seront transmises ultérieurement.



FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS
EN ALGÉRIE, MAROC ET TUNISIE
Association Déclarée au Journal Officiel du 10 Janvier 1966

Comité de Vernon

L'assemblée générale du comité a eu lieu le 21/11/2015 et il a été retenu les dates suivantes pour nos diverses activités pour 2016 :

- Galette des rois le jeudi 14 janvier 2016
- Commémoration le samedi 19 Mars de la fin de la guerre en Algérie avec rendez-vous aux monuments à 10h30 à Chiré les bois et à 11h à Vernon, suivie d'un vin d'honneur
- Commémoration le 8 Mai et le 11 Novembre dans les mêmes conditions
- Méchoui le samedi 30 juillet

Nous sommes dans la période du centenaire de la guerre 1914-1918 ; lors des cérémonies du 11 Novembre 2015 a été évoqué le travail de recherche fait par Madame REMIGEREAU au nom du collectif cantonal 14-18 afin de répertorier la situation et le parcours des combattants de la commune morts pour la France.

Des publications ou des conférences seront faites au fur et à mesure de l'avancement des travaux avec le projet d'un document final qui sera publié en 2016.

Notre comité apporte son soutien à cette initiative et œuvre avec ses moyens pour que le devoir de mémoire soit bien vivant dans cette commune.

Le comité FNACA .

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : LE FESTIVAL « QUAND ON CONTE » S'INVITE A VERNON

Samedi 5 mars 2016, à 16 h 30, salle socio-culturelle de Vernon

En partenariat avec le festival « Quand On Conte »,

la bibliothèque municipale de Vernon organise un concert pour les enfants.

Deux musiciennes, Nathalie Vrignon (percussionniste) et Gaëlle Gilet (pianiste), offrent un concert qui s'écoute autant qu'il se regarde.

Sur scène : deux musiciennes, donc, mais aussi un vibraphone, un piano électrique, un accordéon, un métalophone, des gongs, des tam-tams, un tom basse, une caisse-claire, un piano-jouet et moult baguettes...!

Concertissimômes



Nathalie Vrignon

Concertissimômes ?!
Un concert pour les mômes, si !

Un concert qui s'écoute autant qu'il se regarde avec, sur scène, une formation instrumentale originale : vibraphone, piano électrique, accordéon, métalophone, portique de gongs et tam, tom basse, caisse-claire, piano-jouet et une table, si !



Gaëlle Gilet

Pièce de clavecin électrique, ballade, chanson à vingt doigts, boogie chorégraphié, partition de gestes, berceuse auvergnate et poésies musicales, sont interprétés par deux musiciennes, quatre mains et moult baguettes, si !

Ce moment musical, frais et coloré, aux arrangements garantis « fait maison », se déguste en classe ou en famille. Mené con brio, du pianissimo au fortissimo, ecco per tutti Concertissimômes, si !

Gratuit.

A voir en famille dès 3 ans.

Sur réservation au 05 49 50 56 88 ou biblio.vernon@orange.fr

Pour en savoir plus : www.compagnicroqunotes.over-blog.com

Festival du 11 au 29 mars

Le programme sera bientôt disponible sur le site :

quandonconte.free.fr

Et pour commencer l'année 2016 sur une note conviviale, **Anne-Marie, Dominique, Emilie, Guénaëlle, Marion, Mélanie, Sonia et Violette** vous donnent rendez-vous à la bibliothèque,

le samedi 23 janvier 2016, à partir de 10h, pour venir partager notre galette des rois, notre verre de l'amitié, et pourquoi pas découvrir nos nouveautés par la même occasion...??!!

Horaires d'ouverture de la bibliothèque de Vernon :

Vendredi : 16 h - 18 h Samedi : 10 h - 12 h

Accès à la bibliothèque, consultation d'internet, emprunt et réservation de documents gratuits pour tous.

Bibliothèque municipale - 4 rue du Château

05 49 42 61 53 (Mairie)

biblio.vernon@orange.fr

www.cabri.cg86.fr/vernon

CENTENAIRE GUERRE 1914-18



Recherches réalisées dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-18

La cérémonie du 11 novembre 2015 a été l'occasion pour le Collectif 14/18 de l'ancien canton de la Villedieu du Clain que je représentais, de remercier M. le Maire et le Conseil municipal du vote d'une subvention permettant de soutenir les travaux de ce Collectif.

Etaient présentés deux livres d'or : Aslonnes et Nieuil l'Espoir après celui de Roches Prémairie Andillé en 2014. Pour Vernon, l'objectif pour la présentation du Livre d'or est fixé à 2017.

Ci-dessous, un petit aperçu du travail en cours et de la méthode adoptée pour parvenir à l'élaboration du Livre d'or.

L'année 2014 aura été consacrée au recensement des hommes **natifs de Vernon** qui ont été mobilisés au cours de la Première Guerre mondiale. Pour chacun, identification à partir de deux sources :

- **Archives Départementales de la Vienne – Registres matricules**
 - Etat civil et signalement – Service militaire et régiment -
 - Campagne contre l'Allemagne : Corps d'Armée – Parcours – Blessure / genre de mort / prisonnier
- Site www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr , fiche individuelle de chaque « Mort pour la France »

Ce site permet d'accéder à quatre bases de données dont la première présente plus de 1,4 million de fiches individuelles numérisées de militaires décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu pour la plupart la mention "Mort pour la France".

Rappel pour Vernon : 250 hommes mobilisés – Bilan à la fin de la guerre : 47 tués, 46 blessés et 10 prisonniers

- 47 « Morts pour la France » natifs de Vernon
- 23 sur le monument de Vernon, 11 sur le monument de Chiré les Bois, 13 répartis dans les communes environnantes

Ce premier bilan étant fait, j'ai commencé la création pour chaque Poilu « Mort pour la France » d'un **dossier** reprenant les éléments de la fiche matricule et surtout le régiment auquel il appartient à son arrivée au Corps d'Armée, ce qui permet de suivre son parcours lors du conflit.

Pour suivre le parcours, je recherche dans le J.M.O. – Journal des marches et opérations, carnets de comptabilité en campagne et journaux de bord et de navigation de toutes les unités militaires engagées dans la Première Guerre Mondiale (Voir extrait ci-après).

Chaque dossier peut comporter des pièces annexes : documentation, photos, coupures de presse, extraits d'écrits historiques, cartes ...

CENTENAIRE GUERRE 1914-18



Du travail en perspective pour les deux années à venir : finaliser les dossiers des « Morts pour la France », continuer la recherche et la constitution de dossiers pour les blessés et prisonniers. En outre, je reste à disposition pour aider à des recherches plus personnelles. Qui n'a pas eu un poilu dans sa famille ?

Exemple de recherches extraites d'un « Journal de marches et opérations des grandes unités »

TAUPIN Louis au 66^e Régiment d'Infanterie « Mort pour la France » le 24 novembre 1914 suite de blessures de guerre

Extrait du J.M.O. 26 N 131/2 -

Le 66^e Régiment d'Infanterie dans la bataille d'Ypres - 29 octobre au 24 novembre 1914

2 novembre 1914 **schéma + annotations**

Tous les généraux signalent que les troupes au combat nuit et jour depuis le 23 octobre accusent une grande fatigue. Un violent bombardement d'Ypres à 16 h 00 qui atteint le quartier général force ce dernier à être déplacé et à être transporté au Pont Château d'Ypres.

8 novembre 1914 - **schéma + annotations**

La 17^e division fait connaître qu'elle est arrivée en Belgique le 23 octobre avec 178 officiers et 14 786 hommes. A la date du 8 novembre elle ne compte plus que 125 officiers et 9 545 hommes **Soient pertes de : 53 officiers et 5 246 hommes.**

Un site internet est à votre disposition pour retracer cette période de l'histoire.

<http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/>

Coordonnées de Mme REMIGEREAU : 05 49 42 63 57

Toute personne intéressée pour participer à ces recherches est la bienvenue.

Un grand merci à Madame REMIGEREAU pour ce travail de recherches précis et détaillé, qui contribue à transmettre la mémoire de la Commune.



TRES BONNE ANNEE

A TOUS !

Bulletin réalisé par David CHOLLET, Ingrid CANTON, Harold JAVELLE,
Sandra BERNARD, Magali BREGOIN, Bertrand HERAULT.

Un grand merci à Marie-Laure pour son aide précieuse et à toutes les
personnes ayant contribué à l'élaboration de ce bulletin.
